



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00360

Numéro SIREN : 542 065 479

Nom ou dénomination : PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2014 sous le numéro de dépôt 796

PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES S.A.

Société anonyme au capital de 300 176 800 €
Siège social à VELIZY-VILLACOUBLAY (Yvelines), Route de Gisy
542 065 479 RCS VERSAILLES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 02 DECEMBRE 2013

n° de
dépôt

796



n° de
gestion

15 JAN. 2014

913860

n° de
facture

Quin.

n° de
chrono

L'an deux mille treize et le deux décembre à quatorze heures trente, les actionnaires de la société PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA, société anonyme au capital de 300 176 800 €, divisé en 300 176 800 actions, et dont le siège social est à Vélizy-Villacoublay (Yvelines) Route de Gisy (ci-après la « Société »), se sont réunis en Assemblée Générale extraordinaire au 75 avenue de la Grande Armée à PARIS 16e, sur la convocation faite par le Conseil d'Administration par lettre en date du 25 octobre 2013.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de mettre à jour la formulation de l'objet social de la société, afin d'en assurer la cohérence avec les activités exercées par la société, et notamment de compléter l'objet social par l'ajout d'une activité de formation professionnelle continue.

Elle décide en conséquence de modifier l'article 3 des statuts comme suit :

(Ancienne rédaction)

Article 3 - Objet social -

La société a pour objet :

- l'industrie et le commerce automobiles et notamment la conception, le développement, la construction, l'achat et la vente, l'entretien et la réparation de véhicules automobiles de toutes natures, de moteurs destinés ou non à les actionner par tous procédés, d'ensembles mécaniques, hydrauliques, électriques carrosseries, d'équipements, d'accessoires et de pièces détachées ;
- l'industrie et la construction mécaniques et notamment la fabrication de tous dispositifs, appareils et tous objets et pièces mécaniques de tous genres, la construction de machines de toutes natures et pour tous usages, le travail et la transformation de tous métaux par tous moyens et procédés ;

(Nouvelle rédaction)

Article 3 - Objet social -

La société a pour objet, en tous pays, pour son compte ou pour le compte de tiers, seule ou en participation avec des tiers :

- l'industrie et le commerce automobiles et notamment la conception, le développement, la construction, l'achat et la vente, l'entretien et la réparation de véhicules automobiles de toutes natures, de moteurs destinés ou non à les actionner par tous procédés, d'ensembles mécaniques, hydrauliques ou électriques, de carrosseries, d'équipements, d'accessoires et de pièces détachées ;

(inchangé)

- la réalisation de toutes activités propres à compléter les objets précités, ou à en permettre ou faciliter la mise en œuvre, et ce en tous domaines et en particulier dans les domaines métallurgique, mécanique, électrique, électronique, numérique, informatique ou plus généralement technologique, et notamment toutes activités de design, recherche, conception, développement, essai, mise au point, fabrication, installation, maintenance, support ou

- l'achat, la vente, le dépôt, l'exploitation et la location de tous brevets, certificats d'addition, licences ou sous-licences, procédés industriels, dessins, modèles et marques de fabrique et de commerce se rapportant directement ou indirectement à l'activité de la société ;
 - l'acquisition par tous moyens, la construction, la prise à bail et la location, avec ou sans promesse de vente, l'exploitation, l'installation, l'aménagement et la vente de tous immeubles, établissements industriels, usines, ateliers, magasins, bureaux, terrains et maisons, ainsi que de tous biens mobiliers ou immobiliers qui pourraient être utiles à l'activité de la société ;
 - le transport de voyageurs, marchandises ou objets quelconques, par voies terrestre, maritime, fluviale ou aérienne, pour son compte ou pour le compte de tiers, par tous moyens, en France ou à l'étranger, ainsi que toutes activités s'y rapportant ;
 - la participation directe ou indirecte de la société à toutes opérations industrielles ou commerciales pouvant se rattacher à l'un des objets précités par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de prise d'intérêts, de fusion, d'association ou de toute autre manière ;
- et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'un quelconque des objets précités, en totalité ou en partie, à tous objets similaires ou connexes et même à tous autres objets qui seraient de nature à favoriser ou à développer les affaires de la société.

exploitation de tous matériels, appareils, machines, ensembles, systèmes, composants, produits, pièces ou objets, matériels ou immatériels, de toute nature et pour tous usages, ainsi que leur commercialisation auprès de tous tiers ;

- la réalisation de toutes prestations de services, conseil, assistance, formation ou autres, s'inscrivant dans le cadre des activités précitées et notamment, l'exercice d'une activité de formation professionnelle continue ;
- l'achat, la vente, le dépôt, l'exploitation et la location de tous brevets, certificats d'addition, licences ou sous-licences, procédés industriels, dessins, modèles, marques de fabrique et de commerce, ou autres droits de propriété intellectuelle se rapportant directement ou indirectement à l'activité de la société ;

(inchangé)

(inchangé)

- la participation, directe ou indirecte par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de prise d'intérêts, de fusion, d'association ou de toute autre manière, à toutes opérations industrielles ou commerciales pouvant se rattacher à l'un des objets précités ;

et, plus généralement, toutes opérations et activités industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets précités, à tous objets similaires ou connexes ainsi qu'à tous autres objets qui seraient de nature à assurer le développement du patrimoine social ou à favoriser les affaires de la société.

Cette résolution, mise aux voix,
est adoptée à l'unanimité des présents.

Certifié conforme



Pierre TODOROV